



Le + THALES

## Projet de mise en place de l'ERP : création d'un CSP Comptabilité Clients-Fournisseurs avec le transfert des personnes de la Défense et Palaiseau vers Vélizy (Hélios)

Palaiseau, le 6 mars 2017

Le 7 février dernier, la direction présentait aux élus du Comité Central d'Entreprise un projet de mise en place d'un ERP unique (Enterprise Resource Planning i.e. un logiciel de gestion intégré) qui a pour conséquence la centralisation des activités comptabilité fournisseur, clients et trésorerie des 2 établissements de Thales SA (Siège et TRT-Fr) sur le site d'Hélios qui héberge principalement TGS (Thales Global Services) avec ses services partagés.

### Les objectifs du projet selon la direction

Les objectifs du projet est de répondre aux nouvelles réglementations et faire évoluer ses ERP dépassés pour répondre à la double exigence de limiter le :

- Risque opérationnel : toute attaque ou toute défaillance de l'ERP en place met en danger l'intégrité de la comptabilité de Thales SA. L'outil pourrait être suivi par le DSI (Direction des Services Informatiques) car déployé dans l'ensemble du Groupe;

- Risque fiscal : le lourd travail d'agrégation manuel des données des ERP de chaque unité ne permet actuellement pas de produire des comptes fiables au niveau entité légale.

Mais aussi de présenter des opportunités de :

- Fiabiliser les données produites en centralisant l'information (projets, agrégation comptable) ;
- Homogénéiser et optimiser les modes de fonctionnement existants, les pratiques et les référentiels ;
- Anticiper les exigences croissantes en matière de réglementation;

Passer à 1 SAE (Stand Alone Entity) en s'alignant sur la règle du Groupe et ERP « 1 entité légale = 1 SAE », Thales SA sécuriserait ainsi sa capacité à produire une balance agrégée au niveau société.

### Les conséquences sociales

Une évolution qui placerait l'ensemble des équipes comptabilité fournisseurs et clients sur le site Hélios (Vélizy) et la comptabilité bancaire, la trésorerie, les notes de frais/publications sur l'établissement Carpe Diem (La Défense) en place pour le 01/09/2017 ;

Pour 6 personnes, cette évolution de l'organisation conduirait à proposer 6 mobilités : 4 de l'établissement TRT vers Hélios, et 2 de Carpe Diem vers Hélios (**sans changement de contrat pour le moment**).

Des mesures d'accompagnement adaptées seraient négociées avec les organisations syndicales et proposées aux salariés pour accompagner ces mobilités ;

Mise en place des actions de formation nécessaires, notamment sur l'outil, pour s'adapter au nouvel environnement

Mise en place des actions de « conduite » du changement.

### Limiter le risque fiscal mais augmenter le risque social



Le projet présenté répond probablement à de véritables difficultés opérationnelle et fiscale. Mais faut-il le faire en déplaçant les salarié-e-s de leur site actuel alors que les outils déportés sont accessibles à distance tout aussi bien à Palaiseau et à la Défense qu'à Vélizy? Et pourquoi les éloigner des autres salarié-e-s qui utilisent leurs services? Alors qu'une volonté de Thales est d'apparaître comme une entreprise prenant en compte la qualité de vie au travail des salariés et d'être éco-responsable, les salariés seront majoritairement frappés d'une **augmentation de leur temps de transport** (une bonne heure quotidiennement). L'empreinte carbone de l'entreprise sera également augmentée avec une contribution à la saturation toujours plus élevée des transports franciliens.

Les conditions de travail des salarié-e-s directement concernés vont se trouver **fortement dégradées** avec le travail en open-space, une spécialisation de leur tâche (client ou fournisseur) alors qu'ils effectuaient des tâches variées. Quel avenir professionnel dans ce contexte appauvri? La délocalisation va de plus **complexifier encore les tâches des salariés restant**.

Le regroupement des équipes sur Hélios marque certainement une reprise de la vieille doctrine des services partagés qui à terme va toucher l'ensemble des services supports... regrouper à TGS pour une meilleure efficacité dit la direction. On n'est pas dupe!

Les représentants Cfdt et CFE-CGC entendent obtenir des réponses aux légitimes inquiétudes des salarié-e-s concerné-e-s lors du prochain CCE car les conséquences du projet actuel sont socialement très discutables!